

Minister of Health



Ministre de la Santé

Ottawa, Canada K1A 0K9

DEC 1 2 2016

Les partenaires,

Vous recevez cette lettre en tant que participant à la récente Conférence et/ou Sommet sur les opioïdes.

Aujourd'hui le gouvernement du Canada a annoncé la création de la Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances. En remplaçant la Stratégie nationale antidrogue par une nouvelle approche qui comprend la réduction des méfaits en plus de la prévention, du traitement et de l'application de la loi—tous appuyés d'un ensemble solide de données probantes—je rends officiel l'engagement du gouvernement à une approche globale, collaborative, humaniste et fondée sur des données probantes pour la politique en matière de drogues qui maintient une forte concentration sur l'interdiction du flux de substances illicites au Canada.

En vue d'appuyer la nouvelle Stratégie, des modifications législatives à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* ont aussi été introduites à la Chambre des communes. Le projet de loi propose des changements au cadre législatif régissant les sites de consommation supervisée (SCS) qui permettront un processus de demande et de renouvellement simplifié qui reflète les preuves que les SCS bien établis et bien gérés sauvent des vies. Les cinq facteurs décrits dans la décision de la Cour suprême du Canada dans *Canada (Procureur général) c. PHS Community Services Society* remplaceront les 26 critères législatifs actuels et guideront les demandes de SCS. Reconnaissant l'importance de la consultation au sein de la collectivité pour le succès de toute initiative de santé publique, ce critère serait retenu dans la demande de SCS. Les collectivités devraient être rassurées que leurs voix continuent d'être entendues et qu'un processus d'examen approfondi ait lieu. Les modifications proposées permettraient également la flexibilité de commencer le processus d'examen avant qu'une demande complète soit présentée, et inclure de nouvelles dispositions sur la transparence en ce qui concerne l'approbation ou le refus des demandes.

D'autres modifications ont été proposées à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*; ces modifications interdiraient l'importation non enregistrée des instruments désignés, y compris les presses à comprimés et les instruments d'encapsulation. Ces instruments devront, à l'avenir, être enregistrés auprès de Santé Canada avant d'entrer au Canada. Les services policiers recevraient aussi un accès approprié à ces renseignements pendant les enquêtes concernant les drogues. Cette mesure, combinée avec une nouvelle sanction criminelle contre la possession de toute substance ou de tout instrument désigné dans le but de produire une drogue illégale, fournirait aux responsables de l'application de la loi de nouveaux outils puissants afin d'arrêter le flux de drogues illégales dans nos collectivités.

De plus, des modifications proposées à la *Loi sur les douanes* permettraient aux agents des services frontaliers d'avoir la capacité d'intercepter, d'ouvrir et d'inspecter les petits colis pesant 30 grammes ou moins. Il s'agit d'une mesure importante qui aidera à empêcher la distribution de drogues illicites au moyen du système postal en les arrêtant à la frontière.

Finalement, une série d'autres modifications a aussi été présentée aujourd'hui (comme il est indiqué dans les documents ci-joints) qui fournirait aussi de nouvelles autorisations importantes aux responsables de l'application de la loi et aux inspecteurs de Santé Canada pour mieux les équiper pour gérer les questions liées aux substances désignées.

J'ai confiance que ces autorisations proposées supplémentaires, combinées avec les nombreux autres actions et engagements fédéraux et provinciaux pris à ce jour, nous aideront dans nos efforts pour aborder la crise actuelle des surdoses et des décès causés par les opioïdes d'une manière globale, humaniste et fondée sur des données probantes. Ce projet de loi est un pas de plus dans la bonne direction, mais il y a encore beaucoup de travail à faire. Le gouvernement du Canada continuera de collaborer avec nos partenaires pour prendre les mesures nécessaires pour affronter la crise actuelle et s'attaquer aux causes profondes en élaborant la nouvelle Stratégie canadienne sur les drogues et autres substances.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



L'honorable Jane Philpott, C.P., députée

Pièces jointes

Minister of Health



Ministre de la Santé

Ottawa, Canada K1A 0K9

DEC 1 2 2016

Dear Partners:

You are receiving this letter as a participant at the recent Opioid Conference and/or Summit.

Today, the Government of Canada announced the creation of the Canadian Drugs and Substances Strategy (CDSS). By replacing the previous government's National Anti-Drug Strategy with a new approach that includes Harm Reduction alongside prevention, treatment and enforcement—all supported by a strong foundation of evidence—I am formalizing the Government's commitment to a comprehensive, collaborative, compassionate and evidence-based approach to drug policy that sustains a strong focus on interdicting the flow of illicit substances into Canada.

In support of this new Strategy, legislative amendments to the *Controlled Drugs and Substances Act* have also been introduced in the House of Commons. Included in the Bill are proposed changes to the legislative framework governing supervised consumption sites (SCSs) that will allow for a more streamlined application and renewal process that reflects the evidence that, properly established and maintained, SCSs save lives. The five factors outlined by the Supreme Court of Canada's decision in *Canada (Attorney General) v. PHS Community Services Society* would replace the current 26 legislative criteria, and guide SCS applications. Recognizing the importance of community consultation to the success of any public health initiative, this criterion would be retained in the SCS application. Communities should be reassured that their voices will continue to be heard and that a thorough review process will take place. The proposed changes would also allow the flexibility to begin the review process before an application is complete, and include new transparency provisions regarding the approval or denial of applications.

Further amendments to the *Controlled Drugs and Substances Act* have been proposed that would prohibit the unregistered importation of designated devices, including pill presses and encapsulators. Moving forward, these devices will need to be registered with Health Canada prior to coming into Canada. Law enforcement would also be provided with appropriate access to this information in the course of drug investigations. This measure, combined with a new criminal sanction against the possession of any substance or designated device for the purposes of producing an illegal drug, would provide law enforcement with powerful new tools to stem the flow of illegal drugs into our communities.

.../2

Canada

In addition, amendments to the *Customs Act* have been proposed that would provide border officers the ability to intercept, open, and inspect small suspicious packages weighing 30 grams or less. This is an important measure that will help prevent the distribution of illicit drugs through the mail system by stopping them at the border.

Finally, a series of other amendments were introduced today (as outlined in the enclosed documents) that would also provide important new authorities to law enforcement and Health Canada inspectors to better equip them to manage issues related to controlled substances.

I am confident that these additional proposed authorities, combined with the numerous other federal and provincial actions and commitments to date, will help us in our effort to address the current crisis of opioid overdose and death in a comprehensive, compassionate, and evidence based manner. This Bill is one more step in the right direction, but there is still much work to be done. The Government of Canada will continue to work with our partners to take any necessary action to address the current crisis and address its root causes through the development of the new Canadian Drugs and Substances Strategy.

Yours sincerely,

A handwritten signature in black ink that reads "Jane Philpott". The signature is written in a cursive, flowing style.

The Honourable Jane Philpott, P.C., M.P.

Enclosures